



FICHE DE POSTE

JURISTE ASSISTANT Cour d'appel de Reims

(affectation au pôle social du tribunal judiciaire de Reims)

Intitulé du poste : Juriste assistant(e)

Affectation : Ministère de la Justice / direction des services judiciaires / Cour d'appel de Reims (première présidence)

Localisation : Tribunal judiciaire de Reims

Durée : Le juriste assistant, en application de l'article L.123-4 du code de l'organisation judiciaire, est nommé, à temps partiel ou complet, pour une durée maximale de trois années, renouvelable une fois.

Début du contrat : Dès que possible (1^{er} février 2022 ou 1^{er} mars 2022 selon la date de signature du contrat)

Rémunération : Entre 25 000 et 30 000 euros annuels (brut)

Affectation :

Le juriste assistant est affecté au tribunal judiciaire de Reims. Rattaché fonctionnellement au magistrat responsable du service juridictionnel soutenu, le juriste assistant relève hiérarchiquement de la première présidence de la cour d'appel et, en particulière du secrétaire général de la première présidence.

Le tribunal judiciaire de Reims accueille le pôle social qui est composé d'un magistrat et d'assesseurs non professionnels. Le greffe est composé de 2 fonctionnaires.

Missions :

De manière générale, le juriste assistant apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté. Il se voit confier des missions de recherche et d'analyse (étude de dossiers, note de synthèse et d'analyse, préparation des délibérés, etc.) sur les contentieux, y compris complexes, des services concernés, outre la rédaction de projets de décision ou de motivation.

Il travaille en étroite collaboration avec les magistrats et les agents du greffe pour concourir directement à la préparation des audiences par des recherches juridiques, des analyses juridiques et des synthèses des dossiers, au suivi des audiences et à la rédaction des décisions par la rédaction soit de projets de décisions, soit de notes ou de recherches.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe autour du juge, en priorité dans des contentieux complexes et/ou dans les contentieux qui présentent des stocks importants, du fait d'une situation de retard ou de longs délais de traitement.

En particulier, au pôle social du tribunal judiciaire de Reims, il apporte son concours à la résorption du stock. Il assiste aux audiences et aux réunions du service. Il est amené rédiger des projets de jugement portant essentiellement sur des oppositions à contraintes, sur des dossiers nécessitant un examen approfondi des pièces et une motivation particulièrement étayée en fait (faute inexcusable de l'employeur, recours de l'employeur contre des prises en charge de maladies professionnelles ou d'accidents du travail), sur des dossiers en série (concernant le même employeur et le même type de recours), sur des dossiers concernant le contentieux du handicap, sur des

dossiers en matière de redressement URSSAF...

Actuellement, l'essentiel du contentieux concerne les recours des assurés et des employeurs contre les décisions des CPAM. Très prochainement, la part du contentieux lié au contrôle et au recouvrement des cotisations sociales par l'URSSAF va nécessairement augmenter avec la reprise du recouvrement par les URSSAF.

Compétences requises :

Le juriste assistant devra **impérativement** disposer au moment de son recrutement, au choix :

- d'un **doctorat en droit**
- d'un niveau universitaire **BAC+5 dans un domaine juridique avec deux années d'expérience professionnelle** (assistant de justice, travail en cabinet d'avocat, chargé de TD à l'université, juriste d'entreprise...).

Qualités requises :

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Maîtrise de l'organisation judiciaire - Excellent niveau en droit - Spécialisations recherchées: droit social, droit civil, procédure civile.	- Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet - Qualité de rédaction et de synthèse - Conduire un projet - Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes - Sens du travail en équipe	- Sens de l'organisation - Disponibilité notamment géographique - Discrétion - Adaptabilité, réactivité - Capacité à travailler en équipe - Sens de la communication - Capacité à rendre compte

Evolution/perspectives :

Conformément à l'article 18-1, 2° b) et c) de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature, peuvent être nommés directement auditeurs de justice (élève magistrat) :

- les docteurs en droit justifiant de trois années au moins d'exercice professionnel en qualité de juriste assistant
- les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études après le baccalauréat dans un domaine juridique ou justifiant d'une qualification reconnue au moins équivalente dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État qui justifient de trois années au moins d'exercice professionnel en qualité de juriste assistant.

Renseignements et candidatures :

CV et lettre de motivation à adresser à :

**M. Alexis MIHMAN
Conseiller
Secrétaire général de la première présidence
Cour d'appel de Reims**

sec.sg.pp.ca-reims@justice.fr



FICHE DE POSTE

JURISTE ASSISTANT

Cour d'appel de Reims

(affectation au tribunal judiciaire de Reims - justice de proximité)

Intitulé du poste : Juriste assistant(e) – Contrat de projet « Justice de proximité »

Affectation : Ministère de la Justice / direction des services judiciaires / Cour d'appel de Reims (première présidence)

Localisation : Tribunal judiciaire de Reims

Durée : Le juriste assistant, en application de l'article L.123-4 du code de l'organisation judiciaire, est nommé, à temps partiel ou complet, pour une durée maximale de trois années, renouvelable une fois.

Début du contrat : : Dès que possible (1^{er} février 2022 ou 1^{er} mars 2022 selon la date de signature du contrat)

Rémunération : Entre 25 000 et 30 000 euros annuels (brut)

Présentation du projet « Justice de Proximité » :

Dans la suite du discours de politique générale du premier ministre annonçant une promotion de la justice de la vie quotidienne, le Garde des Sceaux a décidé de la mise en œuvre d'un projet de « Justice de Proximité » visant à rendre la justice plus accessible, lisible, efficace et surtout plus proche.

Dans le domaine pénal, il s'agit de faciliter l'accès au service public de la justice et apporter une réponse pénale crédible, effective et rapide, qui prenne en compte la victime tout en assurant la réadaptation de l'auteur.

Dans le domaine civil, il s'agit d'améliorer le service public de la justice tant quant à l'accueil des justiciables, la réduction des délais et l'amélioration de l'accès à l'information.

Affectation :

Le juriste assistant est affecté au tribunal judiciaire de Reims. Il pourra être rattaché au service des affaires familiales.

Missions :

Le juriste assistant apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté. Il se voit confier des missions de recherche et d'analyse (étude de dossiers, note de synthèse et d'analyse, préparation des délibérés, etc.) sur les contentieux, y compris complexes, des services concernés, outre la rédaction de projets de décision ou de motivation.

Il participe à la constitution concrète d'une véritable équipe autour du juge, en priorité dans des contentieux complexes et/ou dans les contentieux qui présentent des stocks importants, du fait d'une situation de retard ou de longs délais de traitement.

Dans le cadre de la justice de proximité civile, le juriste assistant apporte son concours à la résorption du stock dans les domaines des affaires familiales, des pôles sociaux et de la justice du contentieux de la protection.

Les volumes de contentieux concernés dépendront de la juridiction d'affectation du juriste assistant. La présence d'un juriste assistant permettra d'améliorer la qualité du traitement des procédures et de réduire les délais.

Compétences requises :

Le juriste assistant devra impérativement disposer au moment de son recrutement, au choix :

- d'un **doctorat en droit**
- d'un niveau universitaire **BAC+5 dans un domaine juridique avec deux années d'expérience professionnelle** (assistant de justice, travail en cabinet d'avocat, chargé de TD à l'université, juriste d'entreprise...).

Qualités requises :

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise de l'organisation judiciaire- Excellent niveau en droit- Spécialisations recherchées: droit social, droit civil, procédure civile.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise de l'outil Internet ou Intranet- Qualité de rédaction et de synthèse- Conduire un projet- Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes- Sens du travail en équipe	<ul style="list-style-type: none">- Sens de l'organisation- Disponibilité notamment géographique- Discrétion- Adaptabilité, réactivité- Capacité à travailler en équipe- Sens de la communication- Capacité à rendre compte

Evolution/perspectives :

Conformément à l'article 18-1, 2° b) et c) de l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature, peuvent être nommées directement auditeurs de justice (élève magistrat) :

- les docteurs en droit justifiant de trois années au moins d'exercice professionnel en qualité de juriste assistant
- les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à cinq années d'études après le baccalauréat dans un domaine juridique ou justifiant d'une qualification reconnue au moins équivalente dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État qui justifient de trois années au moins d'exercice professionnel en qualité de juriste assistant.

Renseignements et candidatures :

CV, lettre de motivation et préférence(s) géographique(s) à adresser à :

M. Alexis MIHMAN
Conseiller
Secrétaire général de la première présidence
Cour d'appel de Reims

sec.sg.pp.ca-reims@justice.fr